



Lon'info

No 24
Avril 2017

www.lonay.ch

Page-s

- | | | | | | |
|-------|---|---------|-----------------------------|---------|-------------------------------|
| 2. | Billet du Syndic | 9. | 18 ans - Concours | 18. | Lonature |
| 3. | Personnel communal | 10. | Gym - Fête des rois | 19. | Protection des animaux |
| 4.-5. | Programme de législation | 11. | Jeunesse | 20.-21. | Epicerie |
| 6. | Nouvelle UAPE | 12.-13. | Paroisse | 22.-23. | Aînés |
| 7. | Fermeture de la Poste | 14. | Salles du centre paroissial | 24. | Commission culturelle |
| 8. | Nouvelle convention citernes -
Recrutement ambassadeurs du tri | 15. | Rappel usages déchèterie | 25. | APE - assoc. parents d'élèves |
| | | 16. | Histoire de Lonay | 26.-27. | Jubilaires |
| | | 17. | Sapeurs-pompiers | 28. | Infos en bref |



2 Le billet du Syndic



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le village de Lonay poursuit régulièrement sa métamorphose depuis le début des années 2000, avec de belles réalisations au profit de ses habitants.

En parallèle de la refonte complète du Parc des sports et de loisirs qui a débuté l'automne passé, ce sont d'autres projets d'envergure qui ont été acceptés par le Conseil communal le 7 mars dernier.

En effet, avec l'évolution de l'accueil des enfants, une extension du collège des Pressoirs va se développer dès l'été prochain. Une unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) de 60 places et une cantine scolaire de 150 places seront disponibles, au plus tard à la rentrée scolaire 2018.

Concernant le bâtiment du chemin de la Poste 10, il sera propriété communale à 100 % tout prochainement. Cet achat de la partie du bâtiment appartenant à la Poste, permettra à l'administration communale, très à l'étroit dans les locaux actuels, de s'installer dans de nouveaux espaces.

Voici deux projets aux services de la communauté dont nous nous réjouissons.

Le bureau de la Poste actuelle fermera donc ses portes le samedi 8 avril et c'est une agence postale qui voit le jour le lundi 10 avril, au chemin de l'Etraz 1, plus précisément au TopShop Agrola situé sur le site Landi.

Dans le contexte d'une amélioration constante de notre réseau d'évacuation des eaux, un nouveau collecteur assurant la prise en charge du bassin versant « Le Parc » est en cours de réalisation.

Pour la suite de l'évolution de notre belle commune, des études test pour le développement du Sud de Lonay sont en cours, plus particulièrement le long de la RC80 (route de Denges). Avec le démarrage très prochainement de la révision complète de notre PGA (Plan Partiel d'Affectation) et son règlement, c'est l'ensemble de notre territoire qui va être adapté, remodelé et qui évoluera selon les normes et les besoins d'aujourd'hui et de demain.

Voilà ce qui nous attend durant les prochains mois. Il y a donc du pain sur la planche et bien entendu, d'autres projets vont se présenter à nous. Comme le dit si bien le Municipal Frédéric Gabriel, « une commune qui n'investit pas, c'est une commune qui recule ».

Je profite de l'opportunité qui m'est donnée, au nom de toute la Municipalité, de vous remercier très chaleureusement, chères concitoyennes, chers concitoyens, conseillères et conseillers communaux, de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous souhaitons un printemps rayonnant et un été flamboyant.

Et toujours selon la tradition, qu'il fasse toujours bon vivre à Lonay est notre souhait le plus cher.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons en septembre dans le Lon'Info automnal.

Votre Syndic
Philippe Guillemin

3 Le personnel communal

Départ de M. Gaston Lambert

Engagé en été 2004 pour assurer la conciergerie du collège des Pressoirs, M. Gaston Lambert a entretenu durant toutes ces années le collège et ses alentours avec beaucoup de professionnalisme.



Doté d'une forte personnalité, M. Lambert est un bon vivant.

Convivial, parfois un peu bourru - on se souviendra de ses « coups de gueule » - il ne manque pas d'humour et a un coeur « gros comme ça », toujours prêt à endosser le costume du Père Noël pour le plus grand plaisir des petits.

Il prend maintenant sa retraite, bien méritée, et quitte donc officiellement ses fonctions au 31 mars 2017 pour rejoindre le soleil du sud de la France. Nous lui souhaitons une belle retraite, pleine de bonnes surprises !

Engagement d'un nouvel apprenti : M. Thomas Von Kaenel



Thomas Von Kaenel

M. Yvan Pittet, notre apprenti agent d'exploitation à la voirie, terminera son apprentissage cet été. Si vous le croisez au détour d'un chemin, souhaitez-lui bonne chance pour ses examens car c'est maintenant la dernière ligne droite !

Dès le 15 août 2017, M. Thomas Von Kanel rejoindra l'équipe de voirie. Très intéressé par ce métier, il a effectué un stage durant l'automne et a pu faire connaissance de l'équipe et se familiariser avec les lieux.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de cette future collaboration.

4 Le programme de législature 2016-2021

La Municipalité vous présente ci-dessous son programme de législature, en tenant compte des investissements en cours et à venir selon le plan établi à cet effet, des prévisions budgétaires pour les années 2017 et suivantes, de la situation économique actuelle, ainsi que du positionnement de la Commune de Lonay sur le plan régional.

Ce programme a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de notre commune; il ne préjuge pas de toutes les décisions à venir, car des éléments inconnus à ce jour pourraient justifier des modifications et/ou des adaptations.

Les axes et domaines principaux pour cette nouvelle législature sont repris du programme de législature précédent, adaptés et complétés selon l'évolution des projets de ces dernières années.

Nous avons donc :

- Le contrôle et la maîtrise des finances communales
- L'acquisition de patrimoine
- La poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations
- La refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports
- La refonte de notre plan général d'affectation et son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir
- L'amélioration de notre réseau routier
 - Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges)
 - Aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking)
 - Aménagements sécuritaires
- L'urbanisation et l'aménagement du territoire
 - Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80
 - Développement des PPA (Plan partiel d'affectation) et PQ (Plan de quartier) concernés
 - Développement du Vallon du Bief
 - Développement de zones d'activités
 - Développement de zones d'habitation
 - Développement durable – Lancement de la mise en application des recommandations du bilan énergétique communal

5 Le programme de législature 2016-2021 - suite

- L'optimisation du développement des transports publics
 - Par influence au sein des associations
 - Développement de la mobilité douce, en collaboration avec Région Morges et le Canton
- Le renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle
 - Révision des statuts-règlement du personnel
 - Administration / Voirie / Technique
- Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail
 - Gestion optimale des compétences de chacun(e)
 - Mise en place du concept santé et sécurité au travail
- Le développement de la politique d'information et de communication
 - Refonte du site Internet et développement de l'accès à l'information
- La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE)
- Le réaménagement de l'administration communale
- La participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales
- La mise en valeur de notre patrimoine communal
 - Entretien et rénovation
- L'optimisation de la gestion des déchets

La réalisation de l'ensemble des objectifs de cet ambitieux programme ne pourra se concrétiser qu'en concordance avec les décisions du législatif et les capacités financières de la trésorerie communale, en s'inscrivant toujours dans un souci de respect du développement durable.

Nous nous réjouissons de poursuivre cette législature avec vous et vous remercions de votre confiance.

LA MUNICIPALITE

6 Nouvelle UAPE - Unité d'accueil pour écoliers

La Municipalité de Lonay a soumis au Conseil communal, lors de sa séance du 7 mars dernier, le projet d'extension du collège des Pressoirs par la création d'une UAPE et d'une cantine scolaire. Ce préavis a été accepté et le premier coup de pioche est prévu pour le mois de juin 2017.



Actuellement, l'accueil parascolaire se fait entre deux structures, sur deux sites différents. Cependant, cette situation provisoire ne peut pas perdurer pour des raisons légales mais également au vu de la demande grandissante de prise en charge des enfants.

Les objectifs principaux de cette construction sont :

- Mettre à disposition une réelle structure d'accueil des enfants à l'intérieur même du collège ;
- Régler la problématique liée au manque de place ;
- Permettre d'appliquer la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) qui prévoit l'horaire continu et, de ce fait, oblige les enfants à devoir rester manger dans le cadre scolaire.

Le projet a été pensé et élaboré par le bureau d'architectes Sennwald SA. Il prévoit une Unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) de 60 places, qui permettra de recevoir les enfants de 4 à 9 ans. La seconde structure sera la nouvelle cantine scolaire de 150 places, laquelle sera ouverte aux enfants de 10 à 12 ans, pour les repas de midi.

La nouvelle construction prendra place sous le collège existant, entre le préau inférieur et supérieur. Tout en s'intégrant dans le contexte et la géométrie existants, la toiture végétalisée de ce projet permettra de combler le manque d'espaces verts actuels, sans dénaturer l'identité du collège des Pressoirs.



Les travaux commenceront au mois de juin prochain et dureront environ un an. La Municipalité prévoit l'ouverture de ces structures d'accueil pour la rentrée scolaire d'août 2018.

7 Fermeture de la poste et réaménagement de l'administration

Les efforts fournis par la Municipalité et par la population ont permis de repousser l'échéance, mais n'ont pas pu empêcher la décision de fermer le bureau de poste sous la forme que l'on connaît aujourd'hui. Les autorités communales ont été associées à la réflexion quant aux options de remplacement possibles.

Le modèle de l'agence postale, en partenariat avec la station-service TopShop a alors été jugé comme la solution la plus adéquate car à même de conserver un service de proximité pour les prestations postales essentielles.

Dès le lundi 10 avril 2017, vous pouvez effectuer vos transactions postales à la **nouvelle agence postale** (« la Poste chez un partenaire ») de Lonay qui remplacera l'office de poste actuel.

Notre partenaire dans le cadre de cette nouvelle formule sera la station-service **TopShop Agrola**, située sur le site Landi au chemin d'Etraz 1.

Grâce à cette solution, vous pourrez continuer à effectuer vos transactions postales près de chez vous, tout en bénéficiant d'horaires d'ouverture attrayants.

Cette situation a conduit la Municipalité à mener une réflexion portant sur le rachat des locaux de la Poste pour y placer l'administration communale.

Ce projet vise à fournir un outil plus performant à l'administration et permettra également de répondre aux besoins futurs, liés à l'augmentation de la population notamment. L'acquisition des locaux de la poste enrichira le patrimoine, l'entier de la PPE « Poste 10 » devenant propriété de la commune.

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans quelques mois dans nos nouveaux locaux.

LA MUNICIPALITE



8 Nouvelle convention citernes

La Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) ainsi que sa directive cantonale d'application, du 1er décembre 2007, définissent que :

« Le détenteur de l'installation doit veiller à ce que celle-ci soit entretenue et contrôlée périodiquement par une entreprise spécialisée.

Seules les installations soumises à autorisation sont assujetties au contrôle périodique obligatoire.

Ce contrôle obligatoire doit avoir lieu tous les dix ans au moins, par une entreprise spécialisée. »

De plus les articles suivants de la « LEaux » précisent encore :

Art. 22, al. 1 :

Les détenteurs d'installations contenant des liquides de nature à polluer les eaux doivent veiller à l'installation, au contrôle périodique, à l'exploitation et à l'entretien corrects des constructions et des appareils nécessaires à la protection des eaux.

Une citerne de stockage de liquide polluant (mazout, essence, huiles, produits chimiques) ne peut pas être considérée comme hors service par le simple fait qu'elle n'est plus utilisée par son propriétaire.

En effet, un solde résiduel de liquide polluant tout comme des vapeurs inflammables sont toujours présents à l'intérieur d'un réservoir qui n'a pas été mis hors-service dans les règles de l'art. 22, al. 3. Cette situation constitue ainsi un risque potentiel de pollution et d'incendie.

Lorsque le détenteur ne veut plus exploiter une installation d'entreposage de liquide polluant ou que l'autorité cantonale compétente en exige la mise hors service, le détenteur doit veiller à ce que l'installation soit mise hors service selon les règles de la technique reconnue.

Art 22, al. 3 :

Les installations contenant des liquides de nature à polluer les eaux ne peuvent être construites, transformées, contrôlées, remplies, entretenues, vidées et mises hors service que par des personnes qui garantissent, de par leur formation, leur équipement et leur expérience, le respect de l'état de la technique.

Recrutement des ambassadeurs du tri

Vous les avez certainement déjà rencontrés à la déchèterie le samedi matin. Les ambassadeurs du tri – des étudiants de la région – apportent leur soutien aux usagers de la déchèterie pour trier leurs déchets et répondre aux questions.

Etes-vous sensible à la gestion des déchets ? Nous sommes à la recherche d'un/e jeune personne motivé/e, responsable et disponible le samedi matin pour compléter notre équipe dès l'été prochain.

Les dossiers de candidature sont à adresser au greffe municipal (greffe@lonay.ch) ou par courrier à l'administration communale, place de l'Eglise 3.
Renseignements : 021 804 74 70.

9 18 ans en 2016

Les autorités de Lonay ont reçu 19 jeunes gens de la commune ayant atteint l'âge de 18 ans, signifiant qu'ils ont acquis l'exercice des droits civils et en particulier le droit de vote.

Bienvenue à l'âge de la majorité !



De gauche à droite en haut :

Maria Cassella – Natasa Nedanoska – Myriam Turrian – Roxane Pangaud – Oriane Servant – Léa Zucchinetti – Caroline Caillet – Melissa Allamand – Etienne Hösli – Laura Dumauthioz – Victoria Perry

De gauche à droite en bas :

Emilie Villalmanzo – Philippine Say – Soraja Muong – Naomi Say – Deborah Mathey – Silvia Costa dos Santos

Découvrez votre village - concours



Nouvelle énigme

Nous proposons une nouvelle photographie.

Les réponses doivent parvenir à l'administration communale au numéro de tél. 021 804 74 72 d'ici le 31 mai 2017.

Solution du concours n° 23/décembre 2016

Trois personnes ont reconnu la table et les bancs situés au carrefour du chemin de la Creuse et la route de Cossonay.

Elles ont été récompensées et nous les félicitons.



10 La Gym de Lonay

Trois rendez-vous hebdomadaires à la Halle des sports :

Le jeudi matin de 10h10 à 11h10, gym Parents-Enfants.

Papa, maman, grands-parents, nounou, ou autres personnes proches de l'enfant : venez partager un moment de complicité et expérimenter des activités motrices adaptées aux enfants dès 2 ans ½ et jusqu'à l'entrée à l'école.

Jeudi soir de 20h00 à 21h15, gym Dames

Grâce à différentes approches, nous développons souplesse, endurance et renforcement. Les cours sont adaptés à tout âge et niveau.

Chaque 1^{er} jeudi du mois, un cours plus intense au niveau cardiovasculaire permet de se défouler et transpirer.

Le vendredi de 16h15 à 17h15, le groupe des enfantines accueille les enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} année primaire.

Les leçons utilisent les engins et du matériel pour développer les habilités sportives et les jeux permettent de travailler l'esprit d'équipe.

Certaines périodes de l'année sont propices à des activités particulières : visite du Père Noël chez les Parents-Enfants, séance de gym avec les parents du groupe enfantines ou sortie en forêt.

Les dames ne sont pas en reste avec les soupers, sortie annuelle, ou balade pour fêter l'été.

Vous êtes tentées ? N'hésitez pas à venir faire un essai, nous vous accueillons avec plaisir !

Pour plus de renseignements concernant les groupes enfants : 021 801 06 40

Le groupe dames : 079 460 55 72

Fête des rois 2017



Comme chaque année, le 6 janvier, la Municipalité a souhaité offrir à la population la traditionnelle fête de l'Epiphanie.

Les délicieuses couronnes briochées ont été servies et appréciées par les gourmands dans une ambiance chaleureuse.

Qui a eu la fève ?

11 La Jeunesse

NOUVEAUX MEMBRES !

Les nouveaux membres sont toujours les bienvenus !

Si tu es motivé ou curieux des activités d'une jeunesse, nous sommes prêts à t'accueillir pour te faire découvrir notre monde ! Nous sommes actuellement un groupe d'une vingtaine d'amis, toujours enclins à s'amuser et faire la fête, sachant travailler quand il est nécessaire.

Si tu souhaites découvrir notre petit monde, n'hésite pas à nous approcher durant le week-end où à te renseigner via Facebook, notre site internet <http://www.jeunessedelonay.ch> ou au 079 288 76 11.

Cynthia Doriot,
Présidente de la Jeunesse de Lonay



12 La Paroisse

« Si on m'annonçait la fin du monde pour demain, j'irais planter un pommier »

Martin Luther

Cette page fait allusion à la Réforme ? Oui, nous fêtons ses 500 ans ! Les chrétiens protestants réformés, d'ici et d'ailleurs, mesurent l'importance de se réformer encore et toujours ainsi que de garder, au centre de leurs préoccupations, l'Évangile vécu et partagé au cœur de nos sociétés.

Voici un aperçu de ce que la paroisse propose et prépare :

Enfants et familles

Les familles peuvent participer librement à **une journée cantonale de l'enfance**, le samedi 13 mai, dans la vieille ville de Lausanne : enfance.eerv.ch

Si vous souhaitez confier votre/vos enfant/s aux personnes de la paroisse qui s'y rendront, merci de le communiquer à Corinne Méan (021 331 57 43).

Culte de l'enfance (3èmes aux 6èmes)

Le culte de l'enfance reprendra à la rentrée scolaire, les lundis entre 12h00 et 13h30, au Centre paroissial.

Camp pour les 6-12 ans de la région

Du 7-11 août, à Arzier. De belles animations dans un beau cadre seront proposées. Les participants pourront vivre des journées inspirées par l'apôtre Paul et entourés par des jeunes responsables et des pasteurs de la région. Renseignements auprès d'Antoine Sordet (079 837 40 23) et Corinne Méan (021 331 57 43).

Jeunes et adultes

Les huguenots au Centre paroissial de Lonay, **mercredi 31 mai, dès 18h30.**

Les **huguenots** ne sont pas que les Français protestants en conflit avec les catholiques pendant les guerres de Religion (seconde moitié du 16^{ème} siècle).

Les **huguenots**, c'est aussi une série télévisée diffusée sur internet et proposée par des étudiants ou d'ex-étudiants de la faculté de théologie et de sciences des religions : Gaston, John et Amélie nous plongent, avec d'autres, dans l'expression de leurs vocations respectives et dans les réalités de leurs ministères au service du Christ...

Ce soir-là, nous pourrions rencontrer l'un d'eux.

Après le visionnement de quelques séquences, un souper grillades - organisé par Antoine Sordet (079 837 40 23) et une équipe de jeunes - nous sera proposé.

Les détails ? Appelez Antoine Sordet.

13 La Paroisse - suite

Tous âges et en plein air :

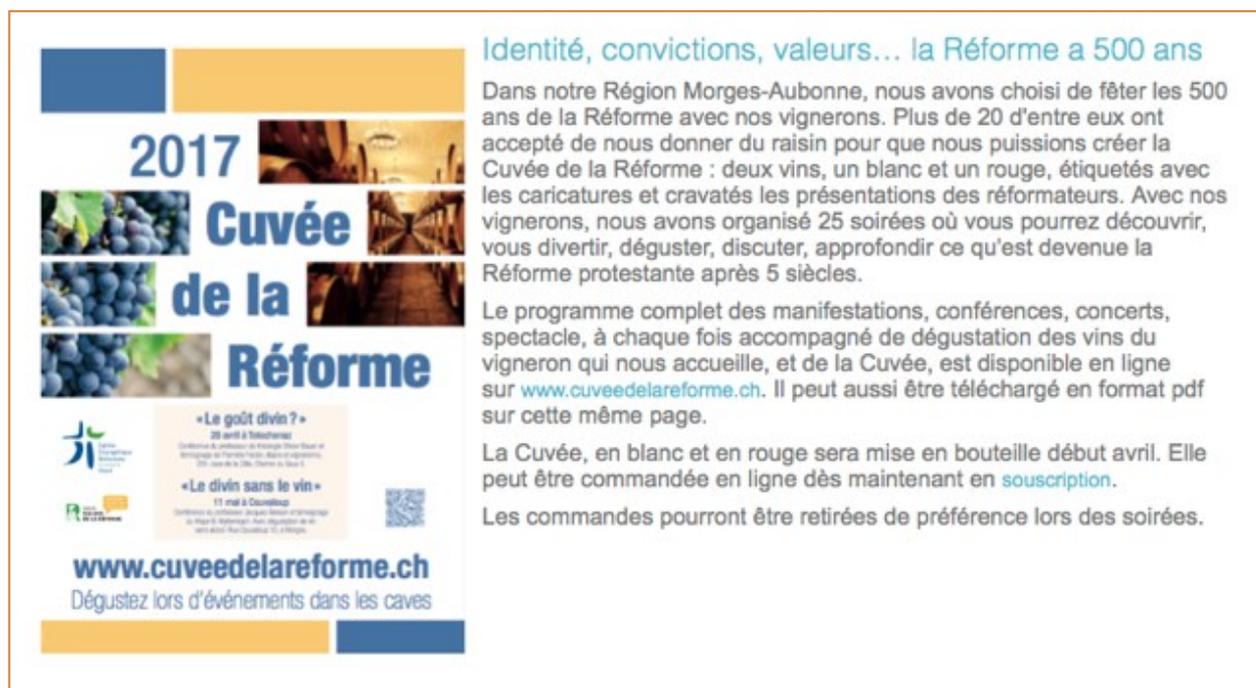
Un culte tous âges marquera la reprise de nos activités le 27 août, à 10h, au Monteiron, à Préverenges. Après l'apéritif sur place, une animation sera proposée aux participants qui le souhaitent. N'hésitez pas à consulter notre site dans quelques semaines et nous rejoindre sur la colline.

Festival de pâtes

Le 30 septembre, dès 18h30, pour la 5^{ème} année consécutive, ce souper familial et amical nous réunira à la Maison des Pressoirs. En plus des pâtes avec et sans gluten délicieusement saucées, vous y trouverez : marché de fruits et légumes, choix de tresses, confitures et pâtisseries, jeux pour les enfants, tombola, sans parler d'un accueil chaleureux. Merci à toute l'équipe qui permet cet événement. En y participant, vous contribuez à soutenir l'entretien du Centre paroissial.

Célébration oecuménique

Le 25 juin, 10h, chez les Evangéliques (avenue de Morges 37, Lonay), catholiques, orthodoxes, réformés célébreront ensemble. Une collation suivra la célébration à l'occasion de laquelle, nous prendrons congé du pasteur Thierry Cuny. Il va continuer son ministère dans un contexte encore inconnu à ce jour. A toi, Thierry et à ta famille, des perspectives bénies.



Identité, convictions, valeurs... la Réforme a 500 ans

Dans notre Région Morges-Aubonne, nous avons choisi de fêter les 500 ans de la Réforme avec nos vignerons. Plus de 20 d'entre eux ont accepté de nous donner du raisin pour que nous puissions créer la Cuvée de la Réforme : deux vins, un blanc et un rouge, étiquetés avec les caricatures et cravatés les présentations des réformateurs. Avec nos vignerons, nous avons organisé 25 soirées où vous pourrez découvrir, vous divertir, déguster, discuter, approfondir ce qu'est devenue la Réforme protestante après 5 siècles.

Le programme complet des manifestations, conférences, concerts, spectacle, à chaque fois accompagné de dégustation des vins du vigneron qui nous accueille, et de la Cuvée, est disponible en ligne sur www.cuveedelareforme.ch. Il peut aussi être téléchargé en format pdf sur cette même page.

La Cuvée, en blanc et en rouge sera mise en bouteille début avril. Elle peut être commandée en ligne dès maintenant en **souscription**.

Les commandes pourront être retirées de préférence lors des soirées.

2017 Cuvée de la Réforme

« Le goût divin ? »
28 avril à Tolochenaz
Conférence de présentation de l'événement « Cuvée de la Réforme »
à l'occasion de l'anniversaire de la Réforme (1511-2011)
à 10h30 à Tolochenaz, dans le cadre de la Semaine de la Réforme

« Le divin sans le vin »
11 mai à Courmouy
Conférence de présentation de l'événement « Cuvée de la Réforme »
à l'occasion de l'anniversaire de la Réforme (1511-2011)
à 10h30 à Courmouy, dans le cadre de la Semaine de la Réforme

www.cuveedelareforme.ch
Dégustez lors d'événements dans les caves

Pour le Conseil paroissial,
Corinne Méan, pasteure

Notre site : www.lonaypreverenges.eerv.ch

14 Les salles du centre paroissial

A votre service, accueillant et confortable : le « Centre paroissial de Lonay ».

Une grande salle ouverte aux sociétés locales, aux familles, aux assemblées de PPE, aux groupes de gymnastique ou de formation.

Deux petites salles adaptées à des rencontres de comité ou à des dialogues..... Possibilité de louer pour une heure, une journée, des rencontres hebdomadaires, etc ! Profitez-en !

Mme et M. Lisette et Jean-Claude Vonnez (021 801 68 47) veillent sur l'état des lieux et tiennent le registre des locations. Les prix fixés pour les grandes et petites salles, pour une seule occasion ou pour toute l'année, avec ou sans usage de la cuisine, sont tout à fait raisonnables.

Bienvenue à chacun !

La grande salle



Une petite salle



Le foyer



La cuisine



15 Rappel du bon usage de la déchèterie

Voici un petit rappel du bon usage de notre déchèterie intercommunale.

La déchèterie est ouverte selon les horaires suivants :

le lundi et le mercredi de 14h00 à 18h00 ;

le samedi de 8h30 à 14h00.

Le mercredi, de 10h00 à 12h00, l'accès est réservé aux entreprises qui sont autorisées à apporter des déchets assimilables à des déchets ménagers, pour leur propre compte.

Nous rappelons également que les cartes d'accès magnétiques ne sont pas transmissibles.

N'oubliez pas que :

Déchets	Détails
	Les textiles et les chaussures usagés sont à déposer dans le container TEXAID de la déchèterie ou à la voirie. Les textiles et chaussures <u>abîmés</u> sont à mettre dans un sac poubelle agréé.
	Les pneus doivent être retournés dans un garage ou chez un revendeur. Ils ne sont pas admis à la déchèterie.
	Les déchets de chantier (carrelage, toiture, vitrage, etc.) ne sont pas acceptés à la déchèterie. Ils doivent être acheminés dans les centres de tri.
	Les plastiques durs : uniquement les flacons, mobilier de jardin, bidons sont acceptés à la déchèterie.

Les déchets admis à la déchèterie sont ceux assimilables à des déchets de famille.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces directives pour le bon fonctionnement de la déchèterie et de consulter notre site Internet pour de plus amples renseignements (<http://www.lonay.ch/infos-decheterie>).

Vente de sacs de compost

Rappel aux personnes qui ont commandé les sacs de compost. Les sacs sont à retirer à la déchèterie le

Samedi 22 avril 2017, entre 08h30 et 14h00

Le paiement se fait comptant, sur place (*merci de prévoir la monnaie*).

16 Un peu d'histoire de Lonay

Deux indices dans le lointain passé du village

L'éboulement d'un pan du Grammont



En 563, un pan du Grammont s'est écroulé sur la plaine meuble de l'embouchure du Rhône. Des recherches effectuées en 2011 ont identifié une grande masse de sédiments au milieu du lac, 10 mètres sur une surface de plus de 100 km². Cet éboulement a provoqué une vague énorme, un tsunami, qui, dans sa violence, a emporté le pont et les moulins de Genève, a franchi la muraille de la ville qui descendait jusqu'à la rive et fait des victimes dans les rues basses.

Cette vague fit déborder les flots sur les deux rives du Léman. Dans sa chronique, l'évêque St-Maire (celui qui a donné son nom au château cantonal... et à l'excellent Pinot de la cave de la Pinaudaz) écrit que de nombreux sanctuaires ont été détruits « et leurs desservants noyés ». Pour notre histoire locale, cette chronique nous apprend qu'il y avait des sanctuaires chrétiens sur la Côte et pas seulement dans les grands centres ecclésiastiques de Romainmôtier, St Maurice, Baulmes, Avenches ou Lausanne. Notre église aurait donc pu déjà exister vers la fin du VI^{ème} siècle. Ce qui suit vient le confirmer.

St-Germain

Notre lieu de culte, comme plusieurs à cette époque, était dédié à St-Germain d'Auxerre (378-430 ?). Ce personnage était un saint très populaire déjà de son vivant. L'intérêt pour ce saint va durer jusqu'au VII^{ème} siècle puis il diminue. Le fait que notre église locale lui soit dédiée situe donc aussi sa fondation vers la fin du VI^{ème} ou le début du VII^{ème} siècle.

Quelques mots sur ce St-Germain (avec le secret espoir qu'un jour une ruelle de notre village porte son nom) : Lorsque l'empire romain s'effondre sous les coups de boutoir des invasions nordiques, les évêques apparaissent comme des piliers de la société. St Germain devient au VI^{ème} siècle un des patrons nationaux de France. On salue en lui un juriste et un orateur qui a combattu les hérétiques. Il a beaucoup voyagé, d'Auxerre à Rome où il a parfait ses études, puis on le retrouve en Bretagne, à Arles, à Ravenne, en Angleterre. Il meurt à Ravenne, alors capitale de l'empire, mais sa dépouille est ramenée à Auxerre.

Grand marcheur, St-Germain est souvent représenté avec un bâton de pèlerin. On raconte qu'un jour son bâton planté en terre pendant qu'il parlait se mit à donner des branches et des feuilles. Sur les lieux de ce miracle, on construisit une abbaye, celle de Saint-Germain-sur-Meuse.

On raconte aussi cette anecdote : un jour on lui annonça la mort d'un de ses disciples, en route pour l'écouter. St-Germain se déplaça à Tonnerre à quelque 20 km d'Auxerre auprès de la tombe de son ami. Il fit ouvrir la sépulture. Il dit au mort : « viens mon ami, vis pour continuer notre œuvre ». Le défunt s'assit dans sa tombe et dit à son vénérable maître : « non, laisse-moi dans ma tombe, je suis bien là où je suis ». St-Germain, plein de compréhension pour cet homme fatigué de la vie, lui permit de se rendormir. La tombe fut refermée..

Plein de respect pour votre repos... je ne prolonge pas cet article !



17 L'association des jeunes sapeurs-pompiers



L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) Morget est composée de jeunes filles et garçons, âgés de 10 à 18 ans.

Elle a pour mission d'assurer la relève des sapeurs-pompiers actifs qui assument 24 heures s/24 la protection des personnes, des animaux, des biens mobiliers et immobiliers.

Vous avez de l'intérêt ?

Consultez notre site où vous trouverez toutes les informations utiles sur notre association, ainsi que les documents d'inscriptions.

<http://www.jspmorget.ch/> - <https://www.facebook.com/jspmorget.ch/>

À la rencontre des sapeurs-pompiers du SIS Morget

Le samedi 24 juin 2017 est une date à retenir ! En effet, c'est celle choisie par les sapeurs-pompiers du SIS Morget pour organiser sa revue qui aura lieu à Apples. Durant cette journée, qui est ouverte à toutes et tous, le public pourra assister à un défilé des véhicules (9h30), suivi par une partie officielle. De 11h30 à 16h, des démonstrations seront réalisées par les pompiers du SIS Morget, mais aussi par les Jeunes Sapeurs Pompiers.



De plus, divers stands des partenaires dits « feu bleu » occuperont l'espace autour du collège d'Apples et des activités pour petits et grands seront organisées. Il sera également possible de se restaurer sur place. Pour connaître le programme qui s'affinera au fur et à mesure qu'approchera la manifestation, rendez-vous sur www.sismorget.ch.

Pour rappel, depuis 2012 la commune de Lonay est membre du SIS Morget. Ce Service de défense incendie et de secours regroupe 29 communes de la région morgienne. Cette entité compte plus de 300 sapeurs-pompiers, tous volontaires, qui sont amenés à intervenir sur ce secteur en cas d'incendie, d'inondation, de dégâts naturels, de petit cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers. De plus, la section de DPS Morges intervient également pour les désincarcérations dans le cas d'accident avec blessé(s) incarcéré(s) sur route et autoroute.

Les abeilles sont des insectes de la super famille des *Apoidea*. Chez nos voisins français, on recense près de 1'000 espèces, réparties en six grandes familles et plusieurs sous-familles. Avec une telle variété, il n'est pas facile d'identifier les différentes abeilles. Certaines sont solitaires, d'autres sociales, elles sont sauvages ou domestiques, nichent dans la terre, les cavités, des trous dans du bois ou des ruches. Leur pilosité et leur façon de récolter le pollen est un bon moyen de distinguer les espèces. La longueur de la langue aussi, qui détermine sur quels types de fleurs l'abeille pourra puiser du nectar. L'espèce d'abeille la plus connue est celle utilisée en apiculture, *Apis mellifera*, qui produit du miel, aussi appelée abeille domestique. Elle appartient à la famille des Apidés, qui ont une longue langue.



Ces dernières sont championnes de la pollinisation. En un jour, au mieux de sa forme, une abeille peut visiter jusqu'à 3'000 fleurs et une belle colonie d'abeilles peut abriter de 30 à 40'000 individus... Petit calcul : même en admettant que dans cette colonie, seules 2'000 abeilles iront butiner, environ 60'000'000 fleurs seront visitées et fécondées dans la journée!

La pollinisation est d'une importance capitale pour la production agricole. Ce service équivaut à environ 10% de la valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale. Sauvages ou domestiques, les abeilles sont les actrices majeures de cette activité essentielle à la qualité et au rendement des productions agricoles. Sans les butineuses, la plupart des cultures n'atteindraient pas une production satisfaisante. Si les abeilles disparaissaient, c'est l'extraordinaire variété des fruits et légumes que nous consommons aujourd'hui qui disparaîtrait avec elles. Dans nos assiettes, un tiers des aliments viendrait ainsi à manquer.

Hélas, aussi bien les abeilles domestiques que les abeilles sauvages sont en constantes diminution : les spécialistes annonçaient début 2014 qu'il manquait 7 milliards d'abeilles en Europe, et maintenant on constate la mort massive et silencieuse des abeilles sauvages : près de la moitié des espèces de bourdons d'Europe sont déjà en déclin.

Pour ces raisons, nous axons cette année nos actions sur le parrainage d'abeilles sauvages. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre prochaine édition. (Jean-Paul Goy / Sources : *Pollinis.org*)



Les abeilles sauvages seront les vedettes lors de notre prochaine fête à laquelle nous vous invitons très cordialement à participer.



Elle se déroulera le **samedi 20 mai 2017, de 9h30 à 12h30**, à la Réserve naturelle du Bomelet. Au programme pour les familles : la découverte de la Réserve Naturelle et des abeilles sauvages ainsi que grands jeux sur le thème « Au Bomelet, qui mange qui ou quoi ? ».

Contact possible par le site www.lonature.ch ou, pour tous renseignements :

Jean-Paul GOY, Président
jean-paul.goy@urbanet.ch
 021 801 14 60

ou

Samuel ZURCHER, Trésorier
zuerchersam@bluewin.ch
 021 801 88 42

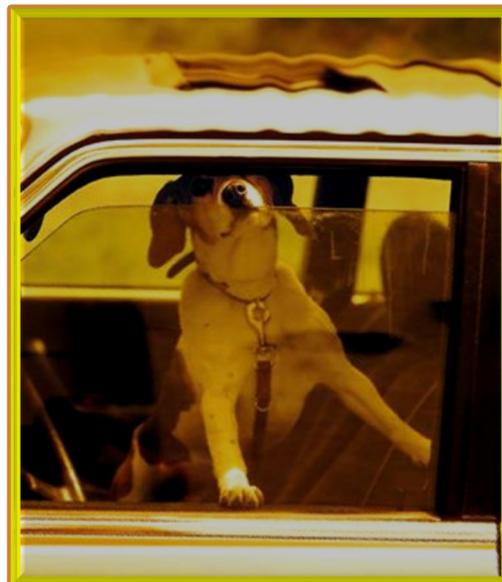
19 La protection des animaux - attention danger de surchauffe !

Laisser les chiens dans la voiture en plein soleil est extrêmement dangereux : risque de mort par coup de chaleur. Les propriétaires coupables sont passibles de lourdes amendes.

Dès le début de l'été, le soleil qui tape sur un véhicule en stationnement peut faire grimper la température à l'intérieur à 80 °C en quelques minutes. Laisser une fenêtre entrouverte ne sert à rien. La faible quantité d'air dans le véhicule ne permet pas au chien d'éliminer la chaleur par halètement.

En cas de grosse chaleur, un chien peut mourir d'un coup de chaleur par collapsus circulatoire.

Chaque année, une trentaine de propriétaires de chiens est condamnée à payer des amendes allant de centaines à des milliers de francs pour avoir laissé leur chien dans la voiture.



Réagir immédiatement

Toute personne qui découvre un chien en détresse et qui respecte les principes énoncés ci-dessous n'a rien à craindre du point de vue juridique. Dans un centre commercial, faire annoncer immédiatement par haut-parleur le numéro de la voiture. Si le conducteur est introuvable, alerter la police et un vétérinaire. Ne briser la vitre de la voiture que si la police n'arrive pas à temps ou si l'urgence est manifeste.

Si le chien halète fortement, va et vient dans la voiture, crie ou gémit, ainsi que s'il est abattu, apathique ou sans connaissance, il faut s'alarmer. Placer le chien libéré à l'ombre et mouiller son corps et ses pattes au moyen d'un linge humide et frais, humecter la bouche avec de l'eau froide en attendant l'arrivée du vétérinaire.

Prendre des photos

Dans votre propre intérêt, il peut s'avérer utile de consigner le déroulement des événements, complété par des photos ou des vidéos prises avec votre téléphone portable.

Malheureusement, il y a toujours des propriétaires d'animaux qui, en dépit de la situation juridique claire, demandent des dédommagements pour la vitre de la voiture – au lieu de remercier la personne pour son courage civique.



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

UN PRODUIT DE L'EPICERIE

les œufs bio de la Ferme des collines à Moiry/Mont-la-ville

Famille Christine et Etienne Clerc.



Les œufs sont excellents pour votre santé et, contrairement à ce que certains disent, ils n'augmenteront pas votre taux de cholestérol.

Deux règles à suivre cependant :

Préférez les œufs à la coque (3 minutes) ou mollets (5 minutes) ou les œufs au plat : ce type de cuisson laisse le jaune « cru » et il sera bien plus assimilable par votre organisme.

LES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION DE L'EPICERIE

Samedi 8 avril 9h00-12h00 Place de la Poste **Marché de Pâques**
Produits du terroir, dégustation de vin, vente d'œufs teints.

Vendredi 16 juin 18h00-20h00 Sur la terrasse de l'Epicerie **Apéro d'été**

LES ATELIERS DE L'ASSOCIATION DE L'EPICERIE

Atelier de carnet de voyage : en route pour l'Epicerie !

Stage de dessin, aquarelle, collage et écriture

Vacances d'été :

Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 juillet de 9h00 à 14h00

Mercredi 16, jeudi 17, vendredi 18 août de 9h00 à 14h00

Repas compris et confectionné ensemble avec les produits de l'Epicerie.

Pour des enfants de 7 à 12 ans ou des jeunes de 12-15 ans

Groupe de 5 à 7 personnes CHF 120.- pour les 3 jours.

Renseignements et inscriptions auprès de ngoetschi@bluewin.ch ou 079 412 41 58

A DECOUVRIR PROCHAINEMENT...

Un nouveau site pour l'Association de l'Epicerie

21 L'épicerie - une bénévoles

Virginie Joss anciennement Morier (elle s'est mariée en août 2016) est arrivée à Lonay lorsqu'elle avait 3 semaines... autant vous dire qu'elle y a passé la plus grande partie de sa vie et que ce village est très cher à son coeur. Ses parents y vivent encore et elle y vient très souvent.

C'est ici qu'elle est allée à l'école, elle a été membre de différentes sociétés telles que la gym, la jeunesse et la troupe de théâtre des Branles-cloches. Elle a toute de suite accepté de réaliser les futures vitrines de l'Epicerie.

Elle est décoratrice de métier et l'idée d'apporter son aide à l'association qui la fait vivre lui a tout de suite beaucoup plu.

Ce qu'elle aime particulièrement à l'Epicerie ce sont tous les produits régionaux (la saucisse à rôtir, le beurre, le jambon à l'os, etc...).

Le comité de l'Association travaille activement afin d'améliorer la visibilité de l'enseigne et de la vitrine. L'idée pour la vitrine est de la changer environ 4 fois par an en fonction du rythme des saisons ou des événements.

Nous remercions Virginie d'apporter son savoir-faire et ses idées à l'Epicerie et nous nous réjouissons de découvrir sa vitrine dès le mois d'avril !



LA RECETTE DE VIRGINIE

Le petit pot de pâte à tartiner chocolat caramel-beurre salé

une délicieuse alternative au célèbre ...tella, mais sans huile de palme et autres cochonneries...

Pour un petit pot :

180gr de sucre

100gr de chocolat noir

90gr de beurre salé

20cl de crème fraîche

Faire chauffer le sucre dans une casserole à feu moyen et attendre que le sucre fonde et qu'il prenne une belle couleur miel. Pendant ce temps faire chauffer la crème liquide. Hors du feu incorporer délicatement la crème au sucre (attention aux jets de sucre) puis replacer sur le feu... y incorporer le beurre ramolli en morceaux, puis y ajouter le chocolat par petits morceaux, mélanger en continu jusqu'à l'obtention d'une belle masse lisse. Verser dans le pot et laisser refroidir.

Il se conserve au frigo pendant plusieurs mois mais cela ne traîne jamais très longtemps !

22 Du côté des Aînés sur les pas de Chaplin

Dès l'annonce de son ouverture, le Musée Chaplin a suscité un très vif intérêt. Sa visite s'est donc imposée comme une évidence, l'événement incontournable de l'année. Très vite, j'ai croulé sous les inscriptions à tel point qu'il a fallu programmer une deuxième visite en novembre !

C'est un magnifique musée qui a été dédié à l'icône du cinéma muet, à celui qui nous a fait hurler de rire, parfois émus aux larmes, avec ses pantomimes. Nostalgie et modernité s'y côtoient avec bonheur. Dans le manoir où a vécu Chaplin, de magnifiques photos noir et blanc racontent la vie de cette famille mythique. On peut y voir ça et là des figures en cire plus vraies que nature, des décors de films célèbres, des extraits de ses films culte, tels que le Kid ou le Dictateur entre autres. Seul bémol : le temps exécrable, lors de la première visite, n'a hélas pas permis de faire quelques pas dans le magnifique parc attenant au manoir...



Quel personnage et quel parcours étonnant !

Chaplin est né à Londres en 1889. Ses parents étaient artistes de music-hall. Ils divorcent quand Charlie a 2 ans ce qui lui vaudra de vivre dans une grande misère entre un père absent et une mère fragile. Celle-ci sera d'ailleurs internée dans un asile psychiatrique quand Chaplin a 12 ans. Très tôt il se produit sur scène et fait partie de différentes troupes de danses et de théâtre jusqu'au jour où il est repéré par un producteur qui l'emmènera en tournée aux Etats-Unis. Et là, c'est la gloire. Il enchaîne film après film et en 1940 il est connu dans le monde entier ! Mais les Américains vont l'accuser de sympathie pour le communisme et vont profiter d'une tournée de Chaplin en Europe pour lui refuser son visa d'entrée aux Etats-Unis.

C'est ainsi qu'il s'installe à Corsier-sur-Vevey en 1953, dans un manoir entouré d'un magnifique parc de plusieurs hectares. Il y vivra avec sa femme américaine Oona et ses 8 enfants.

On raconte que Chaplin et Einstein se sont rencontrés. Einstein aurait dit à Chaplin :

« Ce que j'admire dans votre art c'est son universalité, vous ne dites pas un mot et tout le monde vous comprend ». A quoi Chaplin répondit :

« C'est vrai. Mais votre gloire est encore plus grande : le monde entier vous admire alors que personne ne vous comprend ».

Oui cet artiste fabuleux et attachant méritait bien un musée !

Ruth Rohrer-Elmaleh

23 Du côté des Aînés notre repas annuel

Le 18 janvier, la grande salle a connu l'animation des grands jours à l'occasion de notre traditionnel repas des Aînés.

Malgré un froid glacial et une bise à écorner les bœufs, nos Aînés de Lonay et de Bremblens ont répondu nombreux à notre invitation, pour notre plus grand plaisir.

Après quelques mots de bienvenue de notre syndic, M. Guillemin et de M. Favre, municipal de Bremblens, deux jeunes musiciens, Lisa Touliankina au piano et Barnabas Stuller au violon, ont interprété avec brio un premier morceau de Clara Schumann, le tout accompagné d'un apéritif dont le vin était généreusement offert par nos communes. Nous les en remercions chaleureusement.

Cette année encore, nous avons bénéficié des talents de Mme Catherine Pittet qui nous a concocté un délicieux repas ponctué de 2 autres morceaux de musique de Robert Schumann et de Camille Saint Saëns, toujours magistralement exécutés par nos jeunes et brillants musiciens.

Mme la Pasteure Corinne Méan nous a donné, comme à son accoutumée, matière à réflexion et méditation en évoquant le magnifique texte de Charlie Chaplin « Quand j'ai commencé à m'aimer... ».

Ce repas a été l'occasion de passer un moment fort agréable de partage et d'amitié.

Nous sommes reconnaissants à nos communes pour les efforts qu'elles consentent en notre faveur et qui permettent ces belles rencontres !

Ruth Rohrer-Elmaleh



Barnabas Stuller et Lisa Touliankina



Richard Rohrer, Rosmarie Courtat, Bluette Paquier, Michel Blanc



Quelques mots du syndic

COMMISSION CULTURELLE DE LONAY EVENEMENTS A VENIR DE MAI A DECEMBRE 2017



7 mai

Le Vide Dressing à la Maison des Pressoirs

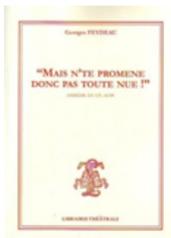
Vous propose sa collection printemps-été hommes femmes enfants



9 septembre (dès 09h00)

Marché artisanal de Lonay

Venez découvrir produits du terroir et artisanat le long du chemin de la Poste et ravir petits et grands avec le spectacle "è pericoloso sporgersi".



27-28-29 octobre

2-3-4 novembre

Théâtre à la Maison des Pressoirs



La troupe des Branle-Cloches vous plonge dans l'univers du vaudeville de Georges Feydeau

2 décembre

L'illusion est à son point fort lorsqu'elle nous fait penser à la réalité à la Maison des Pressoirs

Spectacle de N. Burri, mentaliste, autour d'un bon repas préparé par les soins de D. Grappe



Apé Bief Venoge

Association des parents d'élèves de
Préverenges, Lonay, Denges et Echandens

L'APé est heureuse de vous présenter son actualité :

L'année passée, le comité s'est renouvelé presque dans sa totalité avec 3 départs et 3 nouvelles personnes sur 4 membres. Nous recherchons toujours des gens pour venir renforcer notre joyeuse équipe motivée. Vous êtes les bienvenus pour venir assister à nos rencontres de comité !

Nous avons déjà pu organiser des conférences tels que «3 crises de vies à 7, 14 et 40 ans » ou «Comment ne pas subir de harcèlement à l'école » qui ont chacune rencontré un vif intérêt.



Le 29 avril, nous organiserons un atelier PRO VELO parent-enfant pour apprendre, par la pratique, aux enfants dès 9 ans les règles de circulation routière.

Il reste encore quelques places pour cet atelier, n'attendez pas pour vous inscrire !

En parallèle à ces activités, nous développons un rapport privilégié avec la direction des écoles à travers le conseil d'établissement où nos quatre membres œuvrent de concert avec les municipaux des écoles, la direction et les professeurs.

Inscriptions et infos :

web: apebiefvenoge.ch
facebook: [fb.com/apebv](https://www.facebook.com/apebv)

Oui ! j'adhère à l'APé pour seulement 35 CHF par année pour participer et soutenir ce programme :

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Signature: _____

Formulaire à renvoyer à APé Bief Venoge - CP 113 - 1026 Denges
ou par email: info@apebiefvenoge.ch .



Verena Stöckli
née le 11.12.1915

101 ans



100 ans

Andrée Biedermann
née le 11.12.1916



Michel Blanc
né le 24.02.1927

Liliane Gruaz
née le 27.03.1916





Infos en bref

Prochaines séances du Conseil communal :

mardi 20 juin 2017

mardi 24 octobre 2017

mardi 12 décembre 2017

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés
sur notre site Internet : www.lonay.ch

Prochain journal

Parution septembre 2017

Rédaction :

Administration communale

Chantal Senerchia

(021 804 74 72)

controle@lonay.ch

Joyeuses Pâques!

